



Le 14 janvier 2026

PAR COURRIEL

Accès à l'information
 Complexe Desjardins
 Tour Est, 12^e étage
 C. P. 10000, succ. pl. Desjardins
 Montréal (Québec) H5B1H7
Responsable.Acces@hydroquebec.com

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2025-0590

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 9 décembre et indiquant :

«je désire obtenir copie électronique du ou des documents concernant :

- Les montants annuels dépensés par Hydro-Québec en frais d'avocats pour les représentations dans tous les dossiers de révision de demandes d'accès à l'information devant la Commission d'accès à l'information pour les dix dernières années (2015 à 2025).

Si vous ne pouvez divulguer la totalité des documents demandés, merci de ne pas refuser l'ensemble de la demande et de me transmettre les informations disponibles en vertu de la loi. »
 (Transcription intégrale)

En réponse à votre demande et selon les informations figurant à nos systèmes, nous vous informons qu'au cours de la période 2015 – 2025, les honoraires (avant taxes) suivants ont été versés par Hydro-Québec à des cabinets d'avocats externes la représentant devant la Commission d'accès à l'information :

2015	34 854 \$	2021	12 181 \$
2016	2 764 \$	2022	1 120 \$
2017	5 108 \$	2023	-
2018	44 004 \$	2024	-
2019	1 849 \$	2025*	17 794 \$
2020	4 294 \$	* pour les services rendus au 27 nov. 2025	

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
 et de la protection des renseignements personnels,

Stéphanie Assouline
 Vice-présidente – Affaires juridiques et cheffe de la gouvernance

p. j.